

MODIFICATIONS DE POLITIQUES DE L'IPFPC – À COMPTER DU 30 NOVEMBRE 2023 (AGA 2023)

Réunion du CA Motion adoptée Modifications de politiques

14 et 15 décembre 2023

Il est proposé, avec appui, que la

Politique sur les comités du Conseil d'administration, la Politique sur la

Rien à signaler.

23 et 24 janvier 2024

garde et les soins de personnes à charge, la Politique sur l'aide financière à la participation des membres, la Politique sur la consultation, par le CSP. (...) soient approuvées telles qu'elles ont été recommandées

Politique sur les comités du Conseil d'administration Article 6 (Réunions des comités du Conseil) (adopté par l'AGA 2023)

23 et 24 janvier 2024 Politique sur la garde et les soins de personnes à charge :

- idem - Article 2 (Admissibilité)

(adopté par l'AGA 2023)

Politique sur l'aide financière à la participation des membres : Suppression de

23 et 24 janvier 2024

toutes les mentions de remboursement des frais de téléphonie et d'Internet de l'article 10 (Faux frais et autres dépenses).

- idem -

Politique sur la consultation : remboursement des Ajout, à l'article 10, de limites au

23 et 24 janvier 2024 23 et 24 janvier 2024

organismes constituants soit modifiée de manière à indiquer que le remboursement de l'organisme constituant est déterminé annuellement, sous le remboursement des frais de téléphonie cellulaire et d'Internet.

Politique sur l'allocation des organismes constituants : Ajout, à l'article 7, du remboursement des frais de téléphonie portable et d'Internet pour les membres d'exécutifs. Limites pour l'utilisation acceptable des fonds de l'Institut.

- idem -

Il est proposé, avec l'appui, que la Politique sur l'allocation des

frais de téléphonie cellulaire et d'Internet pour les membres d'une équipe de consultation (Établissement du budget).

Politique sur les langues officielles : Modification de l'article 4. Le Conseil l'Équipe d'inclusion des langues officielles. Surveillez vos courriels, car vous recevrez une invitation à participer à cette initiative en tant que bénévole.

20 et 21 février 2024 Il est de plus proposé que le Conseil d'administration approuve les modifications apportées à la Politique sur les langues officielles.

d'administration remplacera les mentions du Groupe de travail sur les langues officielles par des mentions de

Politique sur les conditions de travail du/de la présidente-e et des

Il est proposé, avec appui, de scinder la Politique sur les conditions de travail du/de la présidente-e et vice-président-es :

Après examen par le Comité de rémunération des cadres, il a été

19 et 20 mars 2024

des vice-président-es en deux politiques pour l'élection actuelle, et ce, pour le 1er janvier 2025. décidé de scinder la politique : une politique pour le/la président-e et une politique distincte pour les vice-président-es. Cette révision de la

politique entrera en vigueur lors de l'entrée en fonction du nouveau Conseil d'administration.

19 et 20 mars 2024	Politique sur les conditions de travail du/de la président-e Il est proposé, avec appui, (entrée en vigueur : 1er janvier 2025).	que la Politique sur les conditions de travail du/de la président-e entre en (entrée en vigueur : 1er janvier 2025)	
19 et 20 mars 2024	Politique sur les conditions de travail des vice-président-es Il est proposé, avec appui, (entrée en vigueur : 1er janvier 2025).	que la Politique sur les conditions de travail des vice-président-es entre en (entrée en vigueur : 1er janvier 2025)	
19 et 20 mars 2024	vigueur le 1er janvier 2025.	Il est proposé, avec appui, que la Politique sur la réinstallation des administrateur-rices élus à temps plein entre en vigueur le 1er janvier 2025. (entrée en vigueur : 1er janvier 2025)	Politique sur la réinstallation des administrateur-rices élus à temps plein (AETP) (entrée en vigueur : 1er janvier 2025) Il n'est plus obligatoire pour les vice-président-es à temps plein de s'installer dans la région de la capitale nationale. Cette révision de la politique entrera en vigueur lors de l'entrée en fonction du nouveau Conseil d'administration.
19 et 20 mars 2024	Il est proposé, avec appui, d'accepter la Politique d'accès aux matériels informatiques de l'Institut telle qu'elle a été révisée.	matériels informatiques de l'Institut telle qu'elle a été révisée. Politique d'accès aux matériels informatiques de l'Institut : liste des équipements supplémentaires disponibles.	Révision du libellé pour la conduite (Déclaration d'égalité de l'Institut) et Politique sur la conduite :
3 et 4 mai 2024	- idem -	Il est proposé, avec appui, d'approuver la Politique sur l'allocation des organismes constituants (reçus de la rendre facilement accessible. Politique sur l'allocation des organismes constituants : fonds), clarification de l'utilisation de reçus pour les dons de bienfaisance à des fins fiscales.	Ajout de l'article 3 (Déclaration d'égalité de l'Institut), afin À l'article 6 (Utilisation des Politique sur l'accès aux fonds généraux de l'IPFPC : annexe A
10 et 11 juin 2024	Il est proposé, avec appui, d'approuver la Politique sur l'accès aux fonds généraux de l'IPFPC telle qu'elle a été présentée.	Politique sur l'aide financière à la participation des membres : article 5 À l' (Voyages internationaux)	, lignes directrices plus claires sur la procédure d'approbation des voyages internationaux pour le compte de l'IPFPC. Politique sur les conditions de travail du/de la président-e : article 7.2
10 et 11 juin 2024	Il est proposé, avec appui, que la Politique sur l'aide financière à la participation des membres soit approuvée telle qu'elle a été modifiée.	L' a été ajouté à l' afin de prévoir qu'un-e président-e intérimaire doit être annexe 1	désigné-e lorsque le/la président-e se trouve hors des frontières du Canada.
10 et 11 juin 2024	Il est proposé, avec appui, d'approuver la Politique sur les conditions de travail du/de la président-e telle qu'elle a été présentée. L' est mise à jour afin de fournir une ligne directrice plus équitable pour la tenue des AGA des groupes d'employeurs distincts.		
8-12 août 2024			
17 et 18 septembre 2024	Rien à signaler. Rien à signaler.		